

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

RÉSULTATS DU SONDAGE INTERNET SUR LES RETOMBÉES DE LA MESURE DESIGN- INNOVATION

(relativement à l'intégration du design
industriel)

Réalisation du rapport

Direction des biens de consommation, du commerce et des services en collaboration avec la Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification

Préparation

Denis Audibert

Valérie Horth

Pour information

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Direction des biens de consommation, du commerce et des services

710, place D'Youville, 5^e étage

Québec (Québec) G1R 4Y4

Tél. : 418 691-5960

Sans frais : 1 866 680-1884, poste 5960

Courriel : dbccseconomie.gouv.qc.ca

La reproduction est permise dans la mesure où l'utilisateur :

- cite la source;
- reproduit l'information avec exactitude;
- ne reproduit pas l'information d'une façon qui laisse croire que le Ministère appuie l'utilisateur ou l'utilisation qu'il fait de l'information;
- utilise l'information d'une manière qui n'enfreint aucune loi applicable.

SOMMAIRE

À l'été 2015, le Ministère a effectué un sondage Internet auprès de 121 entreprises manufacturières qui ont reçu, entre les années 2008 et 2012, une aide financière par l'entremise de la mesure Design-Innovation pour les inciter à recourir pour la première fois aux services d'un designer industriel.

Bien que les résultats du sondage ne soient pas généralisables¹ à l'ensemble des entreprises ayant bénéficié de la mesure, on constate que l'expérience a été concluante. En effet, à la suite de leur premier projet avec un designer industriel, 30 entreprises sur les 34 répondantes ont continué à utiliser le design industriel en permanence ou à l'occasion, même sans le soutien de la mesure Design-Innovation.

Les principales retombées de l'intégration du design industriel que les entreprises répondantes ont soulignées sont liées :

- au succès du produit;
- à l'augmentation du chiffre d'affaires, des exportations, de la visibilité internationale, de la créativité, de l'innovation et du nombre de produits mis au point;
- à la création d'emplois;
- à l'amélioration de la perception du design industriel.

Selon les répondants, les principales conditions de succès pour l'implantation du design industriel sont les suivantes :

- bien définir le mandat du designer industriel;
- faire participer le designer à l'ensemble du processus;
- lui permettre d'accéder aux informations et d'entrer en contact avec les personnes-ressources dans l'entreprise et parmi la clientèle.

En somme, pour la grande majorité des répondants, l'aide du Ministère a favorisé l'utilisation du design industriel de façon continue. Elle a également généré des retombées positives.

1. Le taux de réponse est de 28,1 % (34 entreprises). La marge d'erreur associée à ce taux est de plus ou moins 14,48 %.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1

LE CONTEXTE DU SONDAGE	1
1.1 LES OBJECTIFS DU SONDAGE	1
1.2 LA MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE	1

CHAPITRE 2

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS	2
2.1 LA POURSUITE DE L'UTILISATION DU DESIGN INDUSTRIEL	2
2.2 LA SATISFACTION ENVERS L'UTILISATION DU DESIGN INDUSTRIEL.....	4

CHAPITRE 3

LES CONDITIONS DE SUCCÈS POUR L'IMPLANTATION DU DESIGN INDUSTRIEL	6
--	----------

CONCLUSIONS	6
--------------------	----------

ANNEXE 1 – INFOLETTRE	8
------------------------------	----------

ANNEXE 2 – QUESTIONNAIRE	9
---------------------------------	----------

ANNEXE 3 – RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES POSITIFS SUR LES RETOMBÉES DU PROJET	10
--	-----------

ANNEXE 4 – RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES SUR LES CONDITIONS DE SUCCÈS POUR L'IMPLANTATION DU DESIGN INDUSTRIEL	12
---	-----------

NOTE AU LECTEUR

La mesure Design-Innovation a incité plusieurs entreprises à utiliser les services d'un designer industriel pour la première fois entre les années 2008 et 2012. Cependant, les répondants au sondage ont été questionnés par l'entremise d'Internet en mai 2015 seulement, ce qui a nécessité de leur part un effort de mémoire important. Généralement, le taux de réponse à un sondage Internet est moins élevé (aux alentours de 25 %) que pour un sondage téléphonique. Ces deux éléments expliquent le taux de réponse relativement peu élevé de 28,1 %. La marge d'erreur pour les réponses de l'ensemble des répondants est de plus ou moins 14,48 %.

Ainsi, les résultats contenus dans le présent document ne sont pas généralisables à l'ensemble des entreprises ayant bénéficié d'une aide financière afin de recourir pour la première fois aux services d'un designer industriel à l'interne ou d'un consultant en design industriel.

CHAPITRE 1

LE CONTEXTE DU SONDAGE

La mesure Design-Innovation, qui a été en vigueur entre les années 2008 et 2012, avait pour principal objectif de favoriser l'intégration du design industriel dans des entreprises manufacturières par l'utilisation, pour une première fois, des services d'un consultant en design industriel ou par l'embauche d'un premier designer industriel. Les autres objectifs visaient à valoriser le design et à soutenir des initiatives internationales. Étant donné leur caractère ponctuel et le fait qu'ils ne nécessitaient pas forcément une continuité, ces objectifs n'ont pas fait l'objet de questions dans le sondage.

1.1 LES OBJECTIFS DU SONDAGE

Des années 2008 à 2012, la mesure Design-Innovation a permis d'accorder une aide financière à 148 entreprises manufacturières réparties dans 14 régions administratives. Cette aide visait à favoriser l'utilisation du design industriel pour une première fois en engageant un designer industriel ou en recourant aux services d'un consultant en design industriel.

Afin de vérifier si ces entreprises ont continué d'utiliser le design industriel par la suite, la Direction des biens de consommation, du commerce et des services a effectué un sondage Internet. Ce dernier a également permis d'obtenir des informations supplémentaires sur les retombées de ces activités.

1.2 LA MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE

Ce sondage a été effectué conformément à la directive sur les sondages du Ministère et aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ainsi, les répondants ont été informés que leur participation était volontaire et que les informations nominatives serviraient uniquement à établir l'identité des personnes intéressées à s'exprimer sur le design industriel, après avoir obtenu leur autorisation de publication.

Le 25 mai 2015, le Ministère a transmis par courriel une infolettre comportant un lien pour remplir le sondage en ligne aux principaux dirigeants de 129 entreprises en se basant sur les coordonnées disponibles dans sa base de données. Toutefois, les adresses de courriel n'étaient plus à jour pour sept de ces entreprises, et une entreprise avait cessé ses activités. Celles-ci n'ont donc pu être jointes.

Des rappels ont été faits par courriel et au moyen d'appels téléphoniques effectués par les conseillers des directions régionales. La cueillette des données s'est terminée le 8 juillet 2015.

Comme l'indique le tableau 1, le taux de réponse au sondage atteint 28,1 %. Selon une spécialiste en évaluation de programmes de la Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification, le taux de réponse à un sondage Internet se situe généralement aux alentours de 25 à 30 %. De plus, puisque le sondage couvrait la période 2008-2012, les répondants devaient faire un effort de mémoire important. Ces deux éléments expliquent le taux de réponse relativement peu élevé.

Tableau 1

Rendement des sondages Internet réalisés

Clientèle	Population admissible (N)	Population recensée*	Nombre de répondants (n)	Taux de réponse (%)	Marge d'erreur** (%)
Entreprises	129	121	34	28,1 %	+/- 14,48 %

* La population recensée correspond à la population admissible moins les entreprises dont les adresses de courriel étaient invalides et l'entreprise ayant cessé ses activités.

** Cette information est donnée à titre indicatif, car il s'agit d'un sondage Internet.

Dans les sections suivantes, l'information est présentée à titre informatif. Ainsi, les résultats contenus dans le présent document ne sont pas généralisables à l'ensemble des entreprises ayant bénéficié d'une aide financière afin de recourir pour la première fois aux services d'un designer industriel à l'interne ou d'un consultant en design industriel.

CHAPITRE 2

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

2.1 LA POURSUITE DE L'UTILISATION DU DESIGN INDUSTRIEL

Les questions un à quatre du sondage visaient à vérifier si les entreprises, après avoir utilisé le design industriel une première fois, ont continué à le faire soit en engageant un designer industriel à temps plein ou à temps partiel, soit en continuant à recourir aux services d'un consultant en design industriel fréquemment ou à l'occasion.

Le tableau 2 démontre qu'après avoir utilisé le design industriel une première fois dans le cadre de la mesure Design-Innovation, 30 des 34 répondants ont continué à le faire soit en engageant au moins un designer à temps plein ou à temps partiel, soit en recourant aux services d'un consultant fréquemment ou à l'occasion. De ce nombre, dix ont engagé au moins un designer à temps plein, cinq en ont embauché au moins un à temps partiel, alors que trois ont engagé au moins un designer à temps plein et un designer à temps partiel. De plus, 12 entreprises ont eu fréquemment recours aux services d'un consultant et 23 ont fait de même à l'occasion. Enfin, sept entreprises ont engagé au moins un designer à temps plein ou à temps partiel et ont eu recours fréquemment ou à l'occasion aux services d'un consultant.

Tableau 2

Poursuite de l'utilisation du design industriel par les répondants*

Embauche d'au moins un designer		Recours à un consultant		Embauche ou poursuite
Temps plein (a)	Temps partiel (b)	Fréquemment (c)	À l'occasion (d)	a ou b ou c ou d
10	5	12	23	30

* Source : compilation des données du sondage.

La fréquence d'utilisation du design industriel peut varier en fonction de divers facteurs, dont la quantité et la complexité des produits qu'une entreprise conçoit annuellement. En effet, certains secteurs industriels renouvellent plus souvent leur offre de produits (ex. : mobilier de maison ou jeux et jouets) que d'autres secteurs (ex. : machinerie industrielle). De plus, la complexité d'un produit comparativement à un autre (ex. : un véhicule de transport motorisé par rapport à un article ménager) peut nécessiter une utilisation plus ou moins fréquente. Ces facteurs peuvent avoir contribué au fait que certaines entreprises qui utilisent moins souvent le design industriel auraient tendance à recourir aux services d'un consultant à l'occasion ou à engager un designer industriel à temps partiel, alors que chez les autres entreprises qui conçoivent plusieurs produits ou des produits complexes, la tendance serait d'engager au moins un designer industriel à l'interne ou de recourir fréquemment aux services d'un consultant. Enfin, il est possible que pour une première utilisation, les entreprises qui connaissent peu le design industriel soient plus enclines à faire appel aux services d'un consultant.

Il semblerait que le nombre important d'entreprises qui ont continué à utiliser le design industriel parmi les répondants signifie que la mesure a contribué de façon considérable à l'intégration du design industriel dans ce groupe d'entreprises.

2.2 LA SATISFACTION ENVERS L'UTILISATION DU DESIGN INDUSTRIEL

Selon 28 des 34 répondants, le projet de design industriel soutenu par la mesure Design-Innovation a donné les résultats escomptés. En ce qui concerne les six entreprises pour lesquelles le projet n'a pas donné les résultats prévus, quatre n'ont pas terminé le développement du produit à cause de complications relatives au design ou au financement, une a dû revoir le design avant de commercialiser le produit et une dernière attribue à la récession la diminution du succès commercial de son produit.

En réponse à une question ouverte, 27 entreprises² ont mentionné les principales retombées du projet de design industriel en matière de création d'emplois, d'augmentation du chiffre d'affaires, d'exportation ou de créativité.

Selon les principaux constats des 20 entreprises qui ont émis des commentaires positifs (annexe 3) relativement aux retombées du projet, le designer industriel les a aidées à concrétiser leur projet de développement de produit, à obtenir du succès avec leur produit, à améliorer la relation avec un client, à augmenter leur chiffre d'affaires, leurs exportations ainsi que leur visibilité internationale, à remporter un prix de design, à réduire les coûts de fabrication, à améliorer leur image de marque aux yeux de la clientèle cible, à maintenir et créer des emplois, à augmenter la créativité et l'innovation, à hausser le nombre de produits mis au point et à améliorer la perception liée au design industriel dans l'entreprise.

Une quinzaine d'entreprises se sont portées volontaires pour parler de leur expérience d'intégration du design industriel. Le Ministère en a sélectionné deux dont le témoignage démontre que le design industriel peut être utilisé dans un vaste éventail de secteurs industriels.

Fondée en 2005, **Émovi inc.** (<http://www.emovi.ca/accueil/>), dont le siège social est situé à Laval, commercialise à travers le monde son système breveté KneeKG. Ce dernier permet de mesurer et de comprendre les problèmes au genou d'un patient pendant que celui-ci marche sur un tapis roulant, un peu comme si l'on faisait un

2. La marge d'erreur est de 16,84 % pour la population de 129 entreprises.

électrocardiogramme du genou. Le KneeKG est doté d'un système sans fil qui se fixe sur le genou pour éliminer les artéfacts provenant des mouvements de la peau et des muscles, d'une caméra optique de grade médical ainsi que de fonctions logicielles sur ordinateur.

« Nous avons confié à la firme de consultation en design industriel Tak Design le mandat d'optimiser l'architecture du système en portant une attention particulière à l'intégration mécanique de la technologie, à l'ergonomie d'utilisation et à l'esthétique.

Cette intervention nous a permis d'obtenir un produit qui se démarque et qui représente bien notre entreprise. Nous avons aussi réduit nos coûts de production grâce à une simplification des composantes, obtenu une liste de sous-traitants fiables et trouvé une piste d'optimisation pour la prochaine génération du produit. Nous poursuivons notre démarche avec Tak Design afin de revoir le design du produit et d'offrir ainsi une version encore plus mobile tout en optimisant la qualité et les coûts. »

Éric Szmuty, chef des opérations
Michelle Laflamme, présidente

Fondée en 1973, **J.A. Larue inc.** (<http://www.jalarue.com/>), dont le siège social et l'usine sont à Québec, conçoit et fabrique des souffleuses à neige pour le déblaiement des rues et des pistes dans les aéroports. Ses machines sont vendues principalement au Québec et dans le reste du Canada ainsi qu'aux États-Unis et en Amérique du Sud. Elle emploie 35 personnes, et son chiffre d'affaires atteint de 20 à 25 millions de dollars.

« En 2011, nous avons engagé un premier designer industriel grâce à la mesure Design-Innovation afin de revoir le design des cabines de nos souffleuses. **Le succès de ce projet a fait en sorte que nous avons engagé un deuxième designer industriel. Ensemble, ils ont conçu un nouveau modèle de souffleuse à neige avec un design plus moderne.** Nous commençons sa mise en marché et prévoyons l'exporter en Europe ainsi qu'aux États-Unis au cours des prochaines années. »

Marc Valois, directeur des opérations

Deux entreprises ont émis des commentaires négatifs. L'une d'elles a vu ses coûts augmenter et a diminué la création d'emplois, mais son chiffre d'affaires n'a connu aucune hausse. La seconde entreprise mentionne qu'elle a dû terminer le projet avec un design différent qui a nécessité un investissement supplémentaire important. Cinq entreprises ont formulé des commentaires relativement neutres.

On peut donc conclure que pour la grande majorité des répondants, le design industriel a contribué considérablement à atteindre les résultats escomptés et qu'il a généré des retombées positives.

CHAPITRE 3

LES CONDITIONS DE SUCCÈS POUR L'IMPLANTATION DU DESIGN INDUSTRIEL

Dans la dernière section du sondage, 26 répondants³ ont suggéré des conditions propices au succès pour l'implantation de services de design industriel dans une entreprise.

Les principaux constats (annexe 4) qui se dégagent de leurs propos sont qu'il est important de bien définir le mandat du designer industriel, de faire participer ce dernier à tout le processus de développement du produit, de lui donner accès aux informations pertinentes (capacité de production, clientèle cible, etc.) ainsi que de lui assurer la collaboration des personnes-ressources (ingénieur, personnel des finances, dirigeant, etc.) et un contact avec la clientèle qui utilisera le produit. Un designer qui possède des connaissances dans le domaine auquel appartient le produit est avantagé. De plus, l'entreprise doit être innovante. Une entreprise a mentionné qu'un renouvellement de la mesure Design-Innovation serait utile.

CONCLUSIONS

Le sondage Internet a joint 121 entreprises, et 34 y ont répondu. Étant donné la marge d'erreur relativement élevée, les résultats ne sont pas généralisables à l'ensemble des entreprises ayant bénéficié d'une aide financière afin de recourir pour la première fois aux services d'un designer industriel à l'interne ou d'un consultant en design industriel.

3. La marge d'erreur est de 17,24 % pour la population de 129 entreprises.

Cependant, en ce qui concerne une grande majorité des 34 répondants, les conclusions sont positives. En effet, 30 d'entre elles ont continué à utiliser le design industriel de façon permanente ou occasionnelle. De plus, 28 ont atteint les résultats escomptés, et une vingtaine ont émis des commentaires positifs sur les retombées économiques de leur projet de design industriel.

Les entreprises prennent conscience du fait que le succès de l'implantation du design industriel nécessite un travail d'équipe et une bonne définition du projet. Selon elles, il est aussi important que le designer puisse accéder aux informations et entrer en contact avec les personnes-ressources et les utilisateurs du produit dans une atmosphère de créativité et d'innovation.

ANNEXE 1

INFOLETTRE

Objet : Retombées de l'aide financière, mesure Design-Innovation

Madame,
Monsieur,

Entre 2008 et 2012, votre entreprise a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations pour engager un designer industriel ou un consultant dans le cadre de la mesure Design-Innovation.

Par la présente, nous sollicitons votre collaboration pour répondre à un court questionnaire. Celui-ci vise à évaluer le niveau d'efficacité de cette première utilisation du design industriel par votre organisation et les retombées qui en découlent, ce qui nous permettra de mieux orienter nos interventions futures. Votre participation est volontaire.

Les renseignements nominatifs compilés demeureront confidentiels, les données étant utilisées uniquement aux fins d'analyse. Environ cinq minutes devraient suffire pour remplir le questionnaire, idéalement d'ici le vendredi 5 juin 2015.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Marie-Annick Drouin
Directrice
Direction des biens de consommation,
du commerce et des services

Cliquez ici pour accéder au questionnaire en ligne.

Pour information :

Denis Audibert
Coordonnateur – Design industriel
418 691-5698, poste 4890
denis.audibert@economie.gouv.qc.ca

ANNEXE 2 QUESTIONNAIRE

QUESTIONNAIRE SUR L'INTÉGRATION DU DESIGN INDUSTRIEL À LA SUITE DE L'OBTENTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA MESURE DESIGN-INNOVATION (2008-2012)

B. RÉSULTATS RELATIFS À UNE PREMIÈRE UTILISATION DE SERVICES DE DESIGN INDUSTRIEL

	OUI	NON	Ne s'applique pas ou ne sait pas
1. – À la suite de cette première utilisation du design industriel, avez-vous engagé au moins un designer industriel à temps plein de manière permanente dans votre entreprise?	☐	☐	☐
2. – À la suite de cette première utilisation du design industriel, avez-vous engagé au moins un designer industriel à temps partiel de manière permanente dans votre entreprise?	☐	☐	☐
3. – À la suite de cette première utilisation du design industriel, avez-vous continué d'avoir recours fréquemment aux services d'un consultant en design industriel?	☐	☐	☐
4. – À la suite de cette première utilisation du design industriel, avez-vous continué d'avoir recours occasionnellement aux services d'un consultant en design industriel?	☐	☐	☐
5. – Votre entreprise a-t-elle recours à la mesure fiscale Crédit d'impôt pour le design de produits fabriqués industriellement (volet design industriel) ?	☐	☐	☐
6. – Si nous vous en faisons la demande, seriez-vous disposé à fournir un témoignage écrit sur l'intégration du design industriel dans votre entreprise?	☐	☐	☐
7. – a) Est-ce que le projet de design industriel soutenu par la mesure Design-Innovation a donné les résultats escomptés?	☐	☐	☐
7. – b) Sinon, pourquoi?			

C. RETOMBÉES ET SUGGESTIONS

Quelles ont été les principales retombées de votre projet en matière de création d'emplois, d'augmentation du chiffre d'affaires, d'exportation ou de créativité?

Selon vous, quelles seraient les principales conditions de succès pour l'implantation de services de design industriel en entreprise?

CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements nominatifs compilés à la suite de ce questionnaire demeureront confidentiels. Les réponses aux questions seront utilisées uniquement aux fins d'analyse par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations. Il est possible qu'une compilation statistique des résultats soit rendue publique. Nous vous rappelons que la participation à ce questionnaire est volontaire.

Merci de votre précieuse collaboration. Pour toute question relative à ce questionnaire ou pour plus d'information sur la mesure Crédit d'impôt pour le design de produits fabriqués industriellement, prière de communiquer avec Denis Audibert, coordonnateur – Design industriel, au 418 691-5698, poste 4890.

ANNEXE 3

RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES POSITIFS SUR LES RETOMBÉES DU PROJET

Voici, selon les témoignages des répondants, un aperçu de ce que le projet de développement d'un produit avec un designer industriel leur a permis de faire :

1. Participer plus tôt au processus de développement de produit d'un client.
2. Obtenir beaucoup de succès avec un produit, qui est vendu dans plus de 50 pays et représente 70 % des ventes annuelles de l'entreprise. Celles-ci devraient dépasser les 18 millions de dollars comparativement à 2 millions lors du lancement du produit. L'entreprise se positionne comme le chef de file mondial dans les produits d'inspection.
3. Acquérir une visibilité internationale, obtenir un prix de design, augmenter le chiffre d'affaires dans le futur et créer des emplois.
4. Augmenter les exportations.
5. Obtenir un produit unique et représentatif de l'entreprise, réduire le coût, trouver des sous-traitants fiables et définir une piste d'optimisation pour le futur.
6. Rendre possible le développement du produit, qui sans le travail de la firme de design industriel, n'aurait pas vu le jour.
7. Donner une image de professionnalisme et de robustesse, et augmenter la crédibilité du produit.
8. Maintenir les emplois (3 employés à temps plein et 4 à temps partiel) dans l'équipe de R et D, augmenter le chiffre d'affaires de plus de 50 % et prévoir un budget récurrent pour la R et D.
9. Doubler le chiffre d'affaires de l'entreprise, engager 3 employés et augmenter les exportations de 500 000 \$ par année.
10. Obtenir le contrat désiré.
11. Mettre au point trois nouveaux produits qui ont eu du succès, augmenter la crédibilité de l'entreprise et avoir une meilleure visibilité.
12. Augmenter la notoriété des produits de l'entreprise en leur donnant une apparence et une résistance de qualité industrielle tout en diminuant les coûts de fabrication.

13. Concevoir un nouveau modèle de souffleuse qui sera exportable en Europe et aux États-Unis, engager deux designers industriels à temps plein, créer une cabine plus ergonomique avec la signature de l'entreprise.
14. Hausser le chiffre d'affaires de l'entreprise, exporter ses produits mondialement par Internet et avoir des distributeurs en Australie, en Israël et aux États-Unis.
15. Augmenter la créativité et l'innovation, notamment concevoir une nouvelle ligne de produits pour un client majeur pancanadien, ce qui a entraîné une hausse importante des achats de ce client.
16. Augmenter la créativité dans l'entreprise.
17. Accroître les parts de marché de l'entreprise, ses ventes de produits à valeur ajoutée et ses lancements de nouveaux produits ainsi qu'améliorer la perception de la valeur d'un designer dans l'entreprise.
18. Augmenter le chiffre d'affaires de l'entreprise et améliorer son image par rapport à celle de ses concurrents.
19. Augmenter de façon marquée le développement de produits et employer trois designers industriels à temps plein.
20. Améliorer l'image de l'entreprise grâce à la présentation de plans aux nouveaux clients.

ANNEXE 4

RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES SUR LES CONDITIONS DE SUCCÈS POUR L'IMPLANTATION DU DESIGN INDUSTRIEL

- Le designer industriel et le service d'ingénierie doivent travailler en équipe tout au long du processus.
- Il serait utile de renouveler la mesure.
- Il est important de bien définir les besoins et le mandat, de se mettre d'accord sur des objectifs, des livrables et un budget, et de s'impliquer.
- Pour une petite entreprise qui ne peut fournir du travail à un designer à temps plein, il est préférable de faire appel à un consultant en design industriel.
- Le rôle du designer va au-delà de l'apparence du produit. Celui-ci doit très bien saisir comment le produit est utilisé.
- Il faut être ouvert aux nouvelles idées.
- Le design industriel doit être intégré dès le début du projet dans tout le processus de développement du produit.
- On doit s'assurer que les personnes qui auront à interagir avec le designer industriel reconnaissent les effets positifs du design industriel sur le succès du produit.
- Les personnes concernées doivent comprendre que la dépense à court terme se transformera en retombées à moyen terme.
- Le designer doit avoir les connaissances ou informations pour cerner tous les aspects du projet.
- Le designer doit être persévérant et conscient des coûts. Il doit aussi bien utiliser les informations provenant du service d'ingénierie et faire approuver son design par les clients de l'entreprise.
- Le designer doit être près du client.
- Il faut voir à bien intégrer le designer dans l'équipe des différents services de l'entreprise.
- Il est important d'adopter un processus de design industriel.
- L'entreprise doit avoir une vision et une mission orientée vers l'innovation.
- Le designer industriel doit s'imprégner de la culture de l'entreprise et de ses produits.

